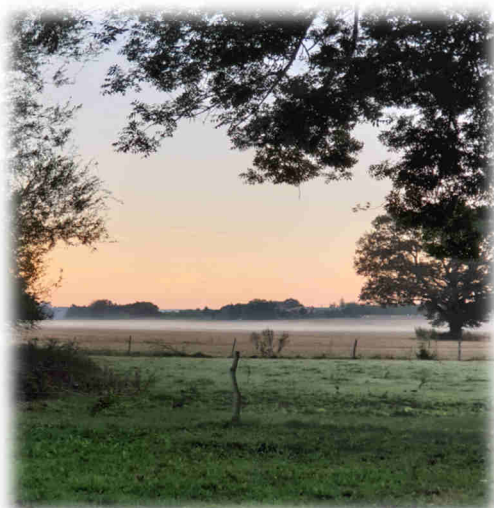
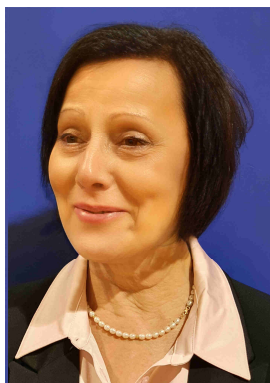


Notre commune au fil du temps...





Edito du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Ce deuxième semestre s'achève après une activité riche et éprouvante dans bien des domaines.

Le mandat se poursuit, toujours jalonné par la crise sanitaire. Pour l'heure, pas de confinement acté, mais une extrême prudence est à observer ; un moindre mal par rapport au vécu de l'an passé.

Cependant, n'oublions pas qu'il est de notre responsabilité collective d'appliquer les gestes barrières.

Comme à l'habitude, en parcourant ce bulletin, vous y trouverez des nouveautés, un état des lieux, et l'avancée des actions menées par nos diverses commissions.

Pour 2022, conscients des difficultés générées par la fusion, nous allons nous attacher à donner une identité visuelle à Moulins-sur-Tardoire, par l'implantation de panneaux d'agglomération dans un premier temps.

Vous trouverez également un article réservé à la problématique de l'adressage sur le site de Rancogne, du fait du code postal différent de celui de la mairie depuis janvier 2019 date de la fusion de communes.

Le recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022 est très attendu et important du fait de l'évolution de notre population, et de l'impact financier qui en découle.

Je compte sur votre citoyenneté pour y répondre rapidement en favorisant internet, ou, avec nos agents recenseurs, (un par site compte-tenu de la strate de population).

L'ADAMA 16 (Association Des Anciens Maires et Adjointes de la Charente), en partenariat avec l'AMF (Association des Maires de France), a honoré notre commune pour son taux de participation aux élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 (66,04% - concours national).

A ce titre un diplôme m'a été remis lors d'une cérémonie le 1^{er} décembre, celle-ci n'ayant pu avoir lieu avant en raison de la crise sanitaire.

Cette distinction qui est en évidence à l'accueil de la mairie, vous appartient.

Je vous remercie chaleureusement de votre engagement.

La présentation de mes vœux de nouvel an sont envisagés pour le 29 janvier en même temps que l'inauguration de la salle des fêtes, site de Vilhonneur.

La date retenue est tardive du fait des travaux de finition de ce bâti, devant s'achever mi-janvier.

En attendant le plaisir de vous retrouver, le Conseil Municipal et les employés communaux m'accompagnent pour vous présenter nos vœux les plus sincères de Santé, Bonheur et Prospérité pour vous, vos familles et proches.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Brigitte Précigout

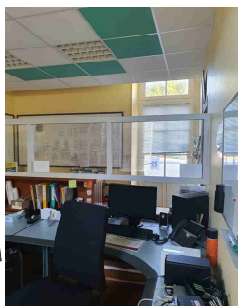
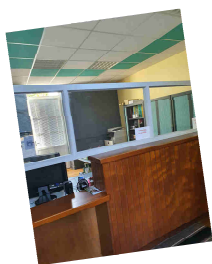
Maire de Moulins-Sur-Tardoire

« Aimez le chocolat à fond, sans complexe ni fausse honte, car rappelez-vous : "sans grain de folie, il n'est point d'homme raisonnable" »
François VI de La Rochefoucauld

REORGANISATION du SERVICE ADMINISTRATIF



Avant travaux



Suite à la mutation de Mme Aurélie AUGÉIX sur une autre commune, et de fait, de la diminution de l'effectif du service administratif, la réévaluation du temps de travail du poste de rédacteur principal 1^{ère} classe, occupé par Mme Karine Marrot, passant de 18h à 35h hebdomadaire a été proposé au Conseil Municipal lors de sa séance du 21 septembre dernier, qui, après en avoir délibéré a voté favorablement à l'unanimité.

Depuis le 15 novembre, Agnès SITJA, agent administratif sur le site de Rancogne, a rejoint le siège de la mairie unique de la commune afin de travailler en étroite collaboration avec sa collègue et les élus.

Un rafraîchissement du secrétariat a dû être repensé afin de rendre cet espace plus accueillant pour tous.

Cette nouvelle organisation permet également une plus grande amplitude d'ouverture au public.

Lundi de 9h00 à 17h00

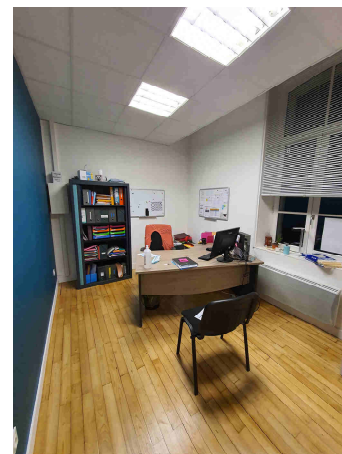
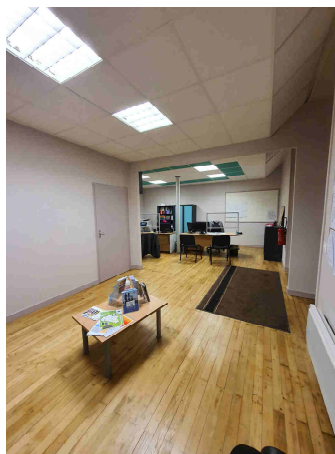
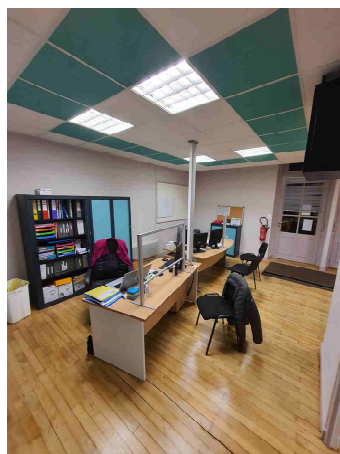
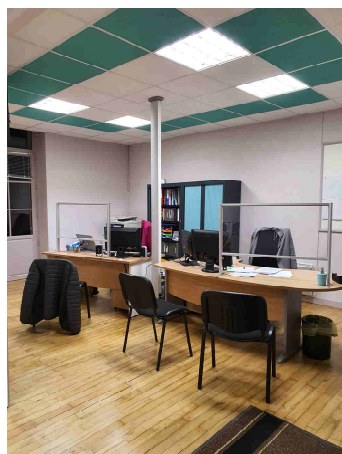
Jeudi de 9h00 à 18h30

Mardi de 9h00 à 18h30

Vendredi de 9h00 à 18h30

Mercredi fermé

Après travaux



ECLAIRAGE PUBLIC – réajustement des horaires

Nous avons constaté une hausse très conséquente des factures d'électricité pour notre collectivité depuis le 1^{er} janvier 2021.

Dans une démarche plus responsable et écologique, après étude et concertation avec les membres siégeant à la commission environnement de la commune, il a été proposé au Conseil Municipal du 21 septembre dernier, dans un 1^{er} temps, de revoir les horaires d'éclairage des 188 points lumineux de Moulins-sur-Tardoire, qui sont raccordés à 22 points de comptage EDF Collectivités.

L'application des nouveaux horaires à partir du 15 octobre 2021 dernier a été votée à l'unanimité des membres présents du Conseil.

Nouveaux horaires :

Du 1^{er} septembre au 14 mai :

- le matin : début de l'éclairage à 6h15.

- le soir : coupure à 21h

Du 15 mai au 31 août :

- coupure général de l'éclairage public





LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VOTRE COMMUNE EST À VOS CÔTÉS

Organise
le repas
des Aînés

Aides pour la constitution
de certains dossiers
Reçoit les personnes en
difficultés

Organise
des
conférences
ou des
formations à
thèmes

Création d'une
cellule de
proximité pour
les personnes
fragiles ou
isolées

Subventions
licences sportives
et voyages
scolaires
Aides au
financement du
permis de conduire

Aide aux futurs conducteurs

Le Centre Communal d'Action Sociale participe aux frais liés à l'inscription du permis de conduire !

Pour toutes inscriptions au permis de conduire à compter du 1er juillet 2021,

le CCAS propose une participation forfaitaire de 60€ au financement des frais d'inscription du permis de conduire et de l'apprentissage anticipé à la conduite

Critères d'attribution :

*Être âgé(e) de 15 à 20 ans

*Être résident(e) dans la commune.

Pièces à fournir :

- Un justificatif d'identité
- Un justificatif de domicile
- Un justificatif de paiement des frais d'inscription

Aide aux activités sportives, culturelles ou de loisirs

Une aide de 50€ par enfant.

Critères d'attribution : Activité pratiquée par un enfant jusqu'à ses 16 ans, domicilié sur Moulins-Sur-Tardoir et une seule activité par année scolaire. Subvention versée directement aux clubs, associations, fédérations ou tout autre prestataire culturel.

Aide aux voyages scolaires, périscolaires, linguistiques et d'échange culturel

Une aide de 70€ par enfant

Critères d'attribution : Voyage effectué par un enfant domicilié sur Moulins-Sur-Tardoir. Voyage d'une durée supérieure à 2 jours. Jusqu'à 18 ans. Un seul voyage par année scolaire. Subvention versée directement à l'organisateur du voyage ou séjour.

La MSAP devient Espace France Public



Maison
de services
au public

Besoin d'une information,
d'une aide, d'un accompagnement
pour toutes vos démarches adminis-
tratives comme par exemple :

Demande de complémentaire santé solidaire(ex CMU)

Rédiger un CV

Comprendre un courrier administratif

Déclaration d'impôts

Dossier de surendettement

Dossier CAF(prime d'activité, aide au logement...)

Créer des comptes personnels (CAF,CPAM,Pôle emploi....)

Dossier de retraite

Toutes demandes administratives

Toutes démarches en ligne....

La maison de services au public

**De la communauté de commune La Rochefoucauld-Porte-du-Périgord
sera ravie de vous accueillir avec ou sans rendez-vous**

Service GRATUIT, ouvert à tous

Au 1 avenue de la gare 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois

	La Rochefoucauld		Permanences Mairies	
Lundi	Fermé le matin	13h00 à 17h30		
Mardi	8h30 à 12h30	Fermé l'après-midi	La Rochette	14h30 à 17h30
Mercredi	8h30 à 12h30	13h30 à 17h30		
Jeudi	8h30 à 12h30	14h00 à 18h30	Chazelles	14h00 à 17h30
Vendredi	10h00 à 12h30	13h30 à 17h00	Montbron	9h00 à 12h00

Pour nous joindre :

Par téléphone au 05.45.63.12.10

Par courriel à

msap@rochefoucauld-perigord.fr



**PRÉSENCE
VERTE
CHARENTE**
SERVICES À DOMICILE
sur tout le département de la Charente

**PRÉSENCE VERTE
CHARENTE**

Renseignements au
05.45.97.81.30

Site internet : presencevertecharente.fr

Email : presenceverte16@msa-services.fr

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Sénior Compagnie

Renseignements au 05.45.94.98.73

Site internet :

<https://angouleme.senior-compagnie.fr/>



**MAISON &
SERVICES**

Ménage • Repassage • Jardinage • Nettoyage

Société CAVALIE

Renseignements au

05.45.66.22.11



Ehpad de Montbron Tarifs, contacts et renseignements au **05.45.70.45.60**

du lundi au samedi à partir de 14h00.

Email : administrationehpad-montbron.fr

LE REPAS DES AINÉS



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le Dimanche 28 Novembre. Nous remercions particulièrement la municipalité de Saint-Sornin pour le prêt de leur salle des fêtes . Ce moment convivial , animé par M. Crosland, a permis de se retrouver

réunis à nouveau autour d'un bon repas servi par le traiteur M. Puyfaud. Cette journée demeure essentielle pour préserver le lien dans cette période si particulière. Nous nous retrouverons l'année prochaine dans notre magnifique salle des fêtes du site de Vilhonneur. Merci également à l'ensemble des membres du Centre Communal d'Action Sociale et aux élus présents, pour l'aide apportée à l'organisation de ce repas.

Nous vous souhaitons de Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Consultation infirmière de dépistage des fragilités

Bien vieillir et être acteur de sa santé... comment ?

Vous avez 65 ans ou plus, **soyez bienveillant avec vous-même. ...**

Lorsqu'un stress survient au cours de la vie courante, une personne robuste va subir ce stress (décès, maladie, ...) et récupérer car elle est en forme. Si elle est fragile (concept scientifique), cette récupération sera beaucoup plus difficile voire impossible, sa fragilité pourra s'amplifier au risque d'entrer en dépendance. Hors **une fragilité est réversible** (ce n'est pas le cas d'une dépendance).

Pour maintenir votre autonomie et déceler préventivement des fragilités, quelques signes peuvent vous alerter : Ce peut être une perte de poids involontaire ces derniers mois, un sentiment de fatigue plus important, une difficulté à vous déplacer, vous marchez moins vite, une mémoire qui flanche, ... Face à l'un ou plusieurs de ces signes, c'est le moment d'agir pour maintenir votre santé ...

Une consultation infirmière approfondie (dure 1H30 en moyenne), vous est proposée **gratuitement** et accessible sans prescription.

Il suffit de : **Prendre rendez-vous avec l'infirmière de prévention Dépistage des fragilités**

TEL : 05 45 70 70 31 ou mail : Consult.fragilite@ehpad-montbron.fr

Suivant la consultation, un bilan détaillé assorti de préconisations simples **concrètes et faciles à mettre en œuvre**, pour résorber d'éventuelles fragilités décelées, est transmis à la personne ainsi qu'à son médecin traitant. **Un suivi à 3 et 6 mois** est effectué par l'infirmière.

Financement ARS NOUVELLE AQUITAINE



TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES :



Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitats à compter de janvier 2022.

La réforme de la taxe d'habitation, (art 16 de la loi des finances 2020), a apporté des modifications au dispositif d'exonération temporaire de deux ans de la taxe foncière sur les constructions nouvelles.

Les dispositions de l'art 1383 du Code Général des Impôts permettent au Conseil Municipal de limiter de 2 ans la taxe foncière en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.



Dans sa séance du 21 septembre dernier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur ces propriétés bâties, à 50% de la base imposable.



Un dépliant « comment calculer les taxes et redevances à acquitter pour votre projet » est à votre disposition sur le site internet de la commune <https://www.moulins-sur-tardoire.fr> ou en mairie.

LES COMMUNES NOUVELLES ET L'ADRESSAGE

Pour la problématique de codes postaux différents d'un site à l'autre sur notre commune, et après contact avec Mme la Déléguée Territoriale du Groupe La Poste et de Mr le Responsable de la Rochefoucauld-en-Angoumois, il s'avère que le code postal est un numéro propre à l'organisation de la Poste.

Historiquement, il a été affecté aux communes qui disposaient d'un bureau de Poste « distributeur de courrier ».

Rancogne est sur le code postal 16110, le code de la commune fondatrice.

La Règle incontournable est qu'une commune ne doit jamais changer de code postal.

De plus, la note de l'AMF, (Association des Maires de France), du 6 janvier 2016, relative à ce sujet, pose la même réglementation.

Exemple :

Avant pour Rancogne :

Mr Alain Dupont
10 impasse de la Tardoire
16110 Rancogne

Avant pour Vilhonneur :

Mme Odile Durand
2 route du Belvédère
16220 Vilhonneur



Aujourd'hui pour Rancogne :

Mr Alain Dupont
10 impasse de la Tardoire

Rancogne

16110 Moulins-sur-Tardoire

Aujourd'hui pour Vilhonneur

Mme Odile Durand
2 route du Belvédère

Vilhonneur

16220 Moulins-sur-Tardoire

Il a été demandé à la DGFIP (service des finances publiques) une attention particulière pour l'adressage aux habitants du site de Rancogne, qui voient leur code postal modifié par erreur en 16220 par leur service. A ce jour, Madame la Directrice de la Caisse Régionale des Impôts en a connaissance. En parallèle ce sujet a été soumis à un député et le sera auprès de sénateurs.



LES ACTIONS DE LA COMMISSION CHEMINS RURAUX ET ENVIRONNEMENT

Bordures à la Boissière :

A l'entrée du hameau de la Boissière, dans le sens Vilhonneur/Rancogne, au niveau du virage, les eaux pluviales en ruisselant, creusent la chaussée en limite de la partie goudronnée.

En face de la maison d'habitation récemment construite, celles-ci dégradent l'entrée en emportant le revêtement de sol.

Pour contenir cette érosion du terrain, et sécuriser le bord de la chaussée, des bordures en béton vont être installées dans la continuité



Les écluses sur voirie au Châtaignier:

Les relevés des données statistiques du radar pédagogique installé au Châtaignier ont démontré des vitesses excessives sur la route départementale 699.



La sécurité des habitants du hameau du Châtaignier et celle des automobilistes n'était plus assurée dans ces conditions.

Soucieuse de la sécurité de tous, notre Maire accompagnée de l'adjoint à la voirie Mr Régis Pascal, a rencontré l'ensemble des habitants du Châtaignier et de chez Faurit pour recueillir leur avis sur cette problématique de sécurité.

La grande majorité des habitants a souhaité que des mesures soient prises pour limiter la vitesse dans la traversée de ce hameau. Un avis a été sollicité auprès de l'ADA (Agence Départementale de l'Aménagement) et la décision d'installer deux écluses a été prise.

Deux écluses provisoires et leur signalisation ont été installées par le service technique communal avec l'expertise de l'ADA de La Rochefoucauld

-en-Angoumois. Pour vérifier l'impact d'une telle mesure, un deuxième radar pédagogique a été posé dans l'autre sens de circulation. Les données collectées démontrent sans ambiguïté une réduction conséquente des vitesses. La décision d'installer des écluses définitives a été retenue. Avant cette réalisation, un certain nombre de vérification sur l'état de la chaussée va être réalisée, des modifications au projet initial vont être apportées pour une sécurité optimale de tous les usagers.

L'ÉTANG DE LANDAUDRIE SITE CLASSÉ « ESPACE NATUREL SENSIBLE »:

Connaissez-vous notre patrimoine ?

La Sochater, une filiale du groupe Garandeau, a extrait du sable et des graviers alluvionnaires dans l'ancien lit de la Tardoire entre 1973 et 1991, puis a procédé à la réinsertion du site dans le paysage.

Aujourd'hui, l'étang de Landaudrie s'est transformé en un véritable écrin de biodiversité. La balade autour de l'étang, en empruntant le sentier pédagogique, vous invite à mieux comprendre le site. Chaque station, vous informera un peu plus sur l'histoire du lieu, sa faune et sa flore.

Découvrez également le « biomimétisme » ou comment la nature peut devenir une source d'inspiration pour les hommes. Enfin, profitez des lieux pour vous

détendre et
pratiquer le yoga
bio-inspiré !

**La baignade et les
sports nautiques
sont formellement
INTERDITS sur ce
site protégé !**



CALITOM : REDEVANCE SPECIALE SUR LES BATIMENTS PUBLICS

La réglementation sur la redevance spéciale CALITOM, qui n'était jusqu'alors non appliquée sur les bâtiments publics communaux, va le devenir à partir de janvier 2022.



L'année blanche 2021 transmise par CALITOM mentionne une redevance de 3100,18 €.

De ce fait, une réflexion a été menée par la commission environnement et présentée au Conseil Municipal. Une nouvelle gestion sur les lieux publics tels que bâtiments, cimetières, a été définie afin de réduire efficacement cette facture.

Les cimetières: il a été décidé de créer des casiers pour les végétaux. Concernant les produits non recyclables, tels que fleurs et pots plastiques, il appartiendra à chacun des utilisateurs de les ramener chez lui à destination des poubelles noires.

Salles des fêtes: à compter du 1^{er} janvier 2022, deux tarifs seront proposés;

- un avec enlèvement des déchets par le locataire de la salle,
- un autre avec enlèvement de ceux-ci par la collectivité.



TOUT SAVOIR SUR LE RACCORDEMENT À LA FIBRE

Le raccordement est la dernière étape de déploiement du réseau avant de bénéficier de la puissance de la fibre. Il consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public situé dans la rue, à proximité du bâtiment à raccorder, et la prise optique qui est installée l'intérieur de l'habitation ou du local professionnel. L'équipement de l'opérateur sera ensuite branché sur la prise optique.



L'ABONNEMENT À UN FORFAIT FIBRE AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR DÉCLENCHE LE RACCORDEMENT.



TESTER SON ÉLIGIBILITÉ Sur le site de Nouvelle-Aquitaine THD www.nathd.fr/ eligibilite, avec son adresse postale



S'ABONNER AUPRÈS D'UN OPÉRATEUR C'est la condition pour être raccordé ! Choisir un opérateur parmi ceux partenaires du réseau public et s'abonner à un forfait fibre. Une fois l'abonnement validé, l'installateur de l'opérateur contacte l'abonné pour programmer un rendez-vous de raccordement à domicile



RACCORDER L'HABITATION AU RÉSEAU PUBLIC FIBRE Selon la configuration de l'habitation, le jour du rendez-vous l'intervention de raccordement à domicile peut durer de 2 à 4 heures. Quand l'intervention est terminée, l'abonné signe un compte rendu d'intervention.



LA FIBRE CHEZ SOI ! Une fois le raccordement réalisé et la ligne activée par l'opérateur, l'utilisateur n'a plus qu'à brancher la Box pour bénéficier d'une connexion Internet ultra rapide !

Le raccordement n'est pas facturé à l'utilisateur

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, le raccordement n'est pas facturé à l'utilisateur. Sur le réseau public fibre, l'utilisateur ne paie que son abonnement.

CEPENDANT Sur la propriété privée généralement, le câble fibre utilise l'adduction existante du câble de téléphone cuivre, mais **si des travaux s'avèrent nécessaires pour acheminer la fibre** (viabilisation, élagage, goulottes à poser dans le logement par exemple), **ils sont à la charge du propriétaire**, comme pour les autres réseaux d'eau ou d'énergie.

Le propriétaire peut les faire lui-même ou les confier à une entreprise d'électricité, de voirie et réseaux divers ou d'élagage de son choix. Sur le domaine public, les travaux sont pris en charge par les collectivités. Par ailleurs, certains opérateurs peuvent facturer des frais d'accès au service (FAS) à leurs abonnés. Ces frais ne sont pas des frais de raccordement.

LA SALLE DES FÊTES DE VILHONNEUR :

Le chantier de reconstruction de la salle des fêtes de Vilhonneur, dont la toiture s'était effondrée après l'orage de grêle du 04 juillet 2018, est aujourd'hui à un stade avancé.

Ce chantier important à l'échelle de notre commune a mobilisé plusieurs entreprises du bâtiment depuis le mois de février 2021. Sous l'impulsion du maître d'œuvre, le cabinet d'architecte Adobe et sous le contrôle du maître d'ouvrage, la maire de Moulins-sur-Tardoire, les neuf lots attribués dans le cadre du marché public, sont, pour sept d'entre eux, terminés ou en phase finale.

Le gros œuvre, charpente, toiture, plomberie, électricité et plâtrerie sont terminés. Deux lots, peinture et menuiserie intérieure, bien qu'avancés, vont se poursuivre jusqu'à la fin de cette année.

La date prévisionnelle de fin des travaux, initialement prévue le 30 novembre 2021, a été retardée par le délai d'approvisionnement des menuiseries intérieures et extérieures qui a bloqué l'avancement des travaux pendant une quinzaine de jours.

Des délais contraints pour le versement de l'indemnité de l'assurance, la fermeture et le transfert des trésoreries de Montbron dont nous dépendons, et de La Rochefoucauld-en-Angoumois, sur Confolens, sont venus complexifier encore un peu plus le suivi de ce chantier.



Une cuisine entièrement équipée avec laverie et réserve compléteront cet espace convivial.

Malgré ces aléas qui n'étaient pas prévus, l'optimisme reste de mise pour une fin des travaux aux alentours de Noël.

Une ouverture au public de cette salle est envisagée, après le contrôle de sécurité et l'équipement intérieur, au printemps 2022.



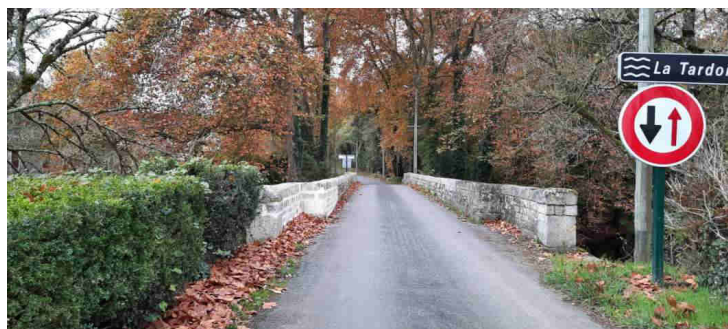
DOMMAGE SUR OUVRAGE D'ART:

Courant juin le pont de Rancogne, a été très endommagé (côté gauche via le centre bourg), par un engin agricole (vu par des riverains) dont le conducteur a oublié de se faire connaître. Ce choc a descélé les pierres et engendré un risque sécuritaire.

Les frais de réparation de l'ouvrage d'un montant de 6000€ ont été entièrement pris en charge par le département. Sa restauration a été réalisée par une entreprise mandatée par l'ADA.

Peu de temps après un autre tracteur a creusé les pierres du parapet côté droit, heureusement pour ce deuxième impact le pont n'a pas été déstabilisé.

Nous rappelons que la largeur autorisée sur ce passage est de 3.20m et qu'elle est signalée par des panneaux au carrefour des Gouttes, ainsi qu'au niveau du centre bourg.



ELICIT PLANT UNE START-UP PROMETTEUSE SUR NOTRE TERRITOIRE RURAL

Le 21 octobre dernier, les étoiles de l'économie organisées par la Charente libre ont récompensé une jeune entreprise de notre commune, Elicit Plant, pour son travail d'innovation en faveur du Développement Durable. Le jury a reconnu à la fois l'impact de la technologie de cette start-up pour adapter notre agriculture aux contraintes du changement climatique mais aussi la démarche avec laquelle les dirigeants de l'entreprise ont souhaité conduire son développement. Une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) a en effet été engagée par l'ensemble de l'équipe depuis 2020 afin de limiter l'empreinte de cette nouvelle activité sur l'environnement et de proposer une attention particulière aux relations et aux conditions de travail.

En partenariat avec le CNRS et l'INRA, de grands instituts de recherche publics, Elicit Plant a trouvé une solution pour stimuler une réaction naturelle des plantes, notamment le maïs et le soja, afin qu'elles réduisent leur consommation d'eau. L'objectif est à la fois de réduire les besoins d'irrigation mais aussi, pour les cultures sèches, de préserver le revenu des agriculteurs en réduisant l'impact des sécheresses.

Depuis 2017, Elicit Plant conduit ses travaux de recherche au Châtaignier en menant des essais en champ et, depuis 2019, a développé un laboratoire de biologie et de formulation des produits naturels. En cette fin d'année, l'entreprise compte 24 salariés dont l'âge moyen est de 35 ans et poursuit sa structuration en développant les services de R&D, de marketing et de commerce tant en France qu'à l'international. En effet, Elicit Plant a ouvert une filiale au Brésil en 2021 et est en cours de développement d'une seconde filiale en Ukraine.

Le développement d'une start-up sur Moulins sur Tardoire est inattendu et pourtant reflète la richesse de notre territoire. Il sait être attractif pour les talents pour peu que nous considérons la valeur de la qualité de vie, de l'environnement et de l'accès au foncier. Bien évidemment, nous devons poursuivre les efforts en cours pour répondre à des attentes nouvelles comme l'accès à un réseau numérique de qualité mais aussi à des services publics essentiels comme l'accueil de la petite enfance.

Il n'y a pas de doute que la dynamique développée par Elicit Plant sera favorable pour attirer d'autres initiatives répondant à des objectifs de développement économique et plaçant le développement durable au cœur de leur préoccupation.



Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année à partir du 20 janvier 2022.

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Votre agent recenseur

Sur le site de [Rancogne](#)

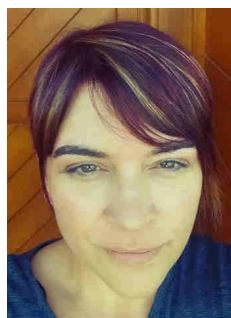
Monsieur Michel Roudy



Votre agent recenseur

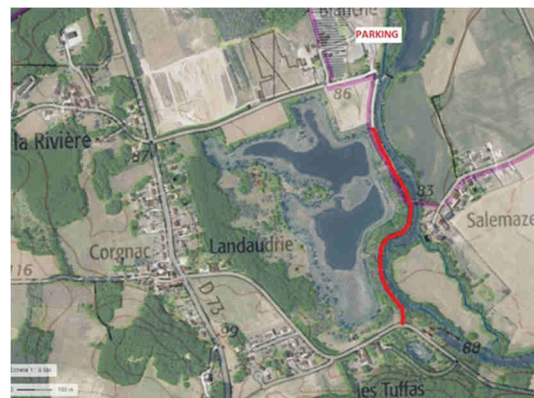
Sur le site de [Vilhonheur](#)

Madame Justine Sauvard



BRIC A BRAC

Le FLPA a accueilli 63 exposants et de nombreux visiteurs le Dimanche 1^{er} Août sur le site de LANDAUDRIE. C'était une première et ce lieu a été grandement apprécié. Nous remercions la municipalité de Moulins-Sur-Tardoire et la communauté de commune qui nous ont permis d'utiliser le chemin ombragé le long de la Tardoire (en rouge ci-dessous). Merci également aux établissements GARANDEAU pour le parking mis à disposition. Nous espérons pouvoir renouveler l'expérience l'année prochaine. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à cette édition 2021. Rendez-vous le premier dimanche du mois d'Août 2022.



REPAS PAELLA



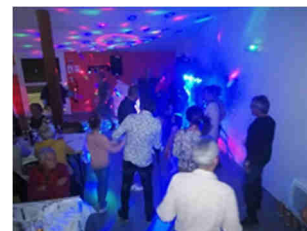
Une première pour le FLPA. Nous sommes heureux de pouvoir faire perdurer ce repas. 80 personnes étaient présentes sous les Tivolis montés à l'occasion dans la cour de la Mairie. 30 personnes ont pu également profiter de ce repas en prenant des portions à emporter.



REPAS FRUITS DE MER



C'est avec une certaine émotion que nous avons retrouvé la salle des fêtes de Rancogne pour ce traditionnel repas fruits de mer. 156 personnes ont pu déguster ces plateaux préparés par nos soins que ce soit en salle ou à emporter.

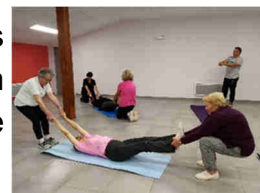


BIBLIOTHEQUE

La nouvelle bibliothèque devrait bientôt voir le jour dans un espace plus grand, plus convivial et lumineux qui sera mis à disposition par la municipalité. Nous espérons ainsi développer l'action culturelle de l'association. Elle restera ouverte tous les vendredis de 15H30 à 18H00. Pour une cotisation annuelle de 8€ (gratuit pour les moins de 16 ans), les adhérents peuvent emprunter un nombre illimité de livres. Grace à de généreux donateurs, la bibliothèque peut offrir une grande diversité d'ouvrages. Référente section Bibliothèque : Mme LHOMME Alice.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire a pu reprendre son activité dans la salle des fêtes de Rancogne. Tous les Mardis de 19H à 20H, un animateur diplômé prend en charge les adhérents dans la bonne humeur. Référentes section GV : Mme CORDEAU Madeleine, Mme VACHEYROU Rose-Marie.



CALENDRIER 2022

L'assemblée Générale se tiendra en Janvier. Nous établirons le calendrier des manifestations 2022, mais pour anticiper, le concours de belote est préprogrammé le 27 Février à Rancogne et le repas choucroute, le 2 Avril à Vilhonneur. Nous vous tiendrons informés des dates définitives et de la programmation des autres manifestations.

LE MOULIN DE LA PIERRE

La saison estivale se termine pour les Hommes de la Pierre. Une saison marquée par une triste nouvelle qui nous a tous beaucoup peiné, le décès accidentel de Mme Jacqueline LACROIX, notre vice-présidente, nous pensons fortement à sa famille privée de celle qu'ils aimaient. Les Hommes de la Pierre présentent leurs sincères condoléances à son mari, ses enfants et sa famille.

L'ouverture tardive des musées (le Moulin est classé Musée) suite à la situation sanitaire a perturbé la communication sur nos activités. Nous avons quand même réussi à mettre en place une exposition avec les artistes adhérents de l'association Pierre et Savoir Faire.

Artistes peintre : Yanick MARX ,Claude CALENDREAU

Photographe : Michel MIEN

Sculpteurs : Claude BEAUGARD, Michel et Danielle MIEN, Sylvain BALURET, Rickson ZAVARE, Noah TABO, Goodson MLERA, Mano GIOISA, Nicole PETIT et Marianne BOURRINET.

Cette exposition ouverte tous les après-midi de Juillet à fin Août a reçu la visite de 2 500 personnes. Ravis de ce succès, nous avons prolongé l'ouverture de septembre à octobre pour faire plaisir aux derniers vacanciers profitant de l'été indien. De nombreux passages très encourageants pour le Moulin de la Pierre qui est devenu un site très prisé des touristes en vacances ou de passage sur notre territoire.

Nous remercions les démarches engagées par la commune Moulins-sur-Tardoire avec la CDC et la société ROCAMAT qui ont permis la création d'un grand parking très appréciable pour l'accueil des visiteurs en toute sécurité.

Cette année la CDC a mis à notre disposition une jeune fille, Celya BERGERON, qui est venue nous assister pour les visites et les ateliers sculpture.

A la demande du Conseil Départemental, des ateliers ont été organisés avec l'association Pierre et Savoir Faire (reproduction des gravures du signe du placard sur du calcaire avec du silex comme outil et confection de lampes à graisse). Gros succès pour ces ateliers qui ont permis à des jeunes enfants (4 ans et demi) de participer avec grands-parents et parents.

Depuis la fin de la saison, nous avons plusieurs demandes de visite du Moulin et aussi de la grotte du Placard. Merci au Conseil Départemental de mettre une personne à disposition et de partager les groupes entre le moulin et la grotte. Les Hommes de la Pierre sont très heureux de ce partenariat et très fiers de voir les visiteurs se restaurer chez nos restaurateurs locaux.



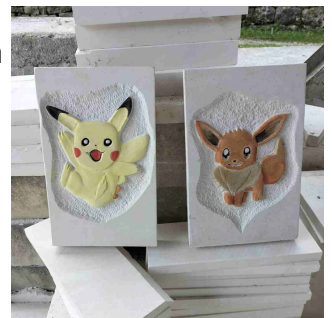
L'année se termine. Nos prochaines rencontres seront peut-être à l'occasion des journées des moulins, dernier week-end de février.

En attendant si pour les fêtes vous avez envie de faire un cadeau (photo, aquarelle, sculpture) n'hésitez pas à nous appeler au 05.45.23.68.81. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Les femmes et les hommes de la pierre vous souhaitent de passer d'excellents moments près de vos proches et amis à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Bonnes fêtes à tous.

Les Hommes de la Pierre.



PARKING ROCHEBERTIER – LA GARENNE

L'usine de ROCAMAT (1^{er} producteur de pierre naturelle en France), par l'intermédiaire de son Directeur Mr Ferré sur le site de Vilhonneur, a mis à disposition de la Communauté de Communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord, **pour l'euro symbolique**, un espace de stationnement intéressant.

L'objectif était de rendre le site du Moulin de la Pierre et de la Grotte du Placard **plus accessible et sécurisé pour le public**.

La Communauté de Communes a assumé entièrement la réalisation du chantier et le coût des travaux.

L'ENCHANTIÉ :

L'Enchantié a tenu son Assemblée Générale annuelle le **vendredi 5 novembre 2021**. Le bilan de l'action de l'année est positif puisque les actions programmées ont pu avoir lieu, à savoir :

* le **week-end des 19 & 20 juin autour des 10 ans de l'association** avec la programmation de 10 spectacles, dont « Eveil, Solo de danse avec le feu et pyrotechnie » rendu possible grâce à un partenariat avec la Mairie de Moulins S/Tardoire. Aux 146 entrées payantes du week-end, il faut ajouter la présence d'une quarantaine d'enfants (entrée gratuite) qui ont participé très activement à l'atelier Bullabo de la Cie Feu Non Bulle le dimanche après-midi.

* les **séances de Théâtre interactif sur le thème : « On a bien le droit d'être différent ! »** les 27 et 28 septembre à l'École élémentaire et au Collège A-M Martel de La Rochefoucauld ont accueilli 148 élèves.

Leur participation a été souvent très pertinente, les enseignants ayant réalisé un travail en amont sur la question du harcèlement. Le Collège de Montbron n'a pas donné suite, après le report des séances prévues en mai dans l'établissement.

Ces manifestations clôturent 10 années de propositions artistiques sur le territoire. En effet, la maison siège de l'association, La Robinière, va changer de propriétaire mi-janvier 2022.

Une **Assemblée Générale extraordinaire** a donc été tenue à l'issue de celle-ci. Elle a voté la dissolution de l'association, chargé 3 membres de l'actuel Conseil d'administration des démarches légales et décidé de faire don du reliquat financier à une association intervenant en milieu rural, aux buts très proches des nôtres et avec laquelle un fort et chaleureux partenariat s'est construit au fil des années : la **Compagnie Théâtre en action**. Renata Scant a fait part de sa tristesse face à cette disparition qui succède à de nombreuses autres : le Sablier, le Petit Colombier, etc...ainsi que de ses inquiétudes pour l'avenir de ces petits lieux qui irriguent le territoire et touchent un public parfois loin des lieux culturels traditionnels.

En 10 saisons, l'Enchantié a ainsi proposé 171 représentations, accueilli 7650 spectateurs parmi lesquels 3146 enfants. Nous remercions public, bénévoles et financeurs et sommes heureux d'avoir développé cette année une collaboration plus étroite avec la mairie.

Renata Scant a lu pour nous 2 poèmes que nous souhaitons partager avec vous :

Tenir l'âme en état de marche
Tenir le contingent à distance
Tenir l'âme au-dessus de la mêlée
Tenir Dieu pour une idée comme une autre
Un support, une éventualité
Une contrée sauvage de l'univers poétiques
Tenir les promesses de son enfance tête à l'adversité
Ne pas épargner l'adversaire
Tenir parole ouverte

Jean-Pierre Rosnay



L'espérance.

J'ai ancré l'espérance
Aux racines de la vie.
Face aux ténèbres
J'ai dressé des clartés,
Planté des flambeaux
A la lisière des nuits
Des clartés qui persistent
Des flambeaux qui se glissent
Entre ombres et barbaries
Des clartés qui renaissent
Des flambeaux qui se dressent
Sans jamais dépérir
J'enracine l'espérance
Dans le terreau du cœur
J'adopte toute l'espérance
En son esprit frondeur.

Andrée Chédid

SPECTACLE DE LA COMPAGNIE « FEU NON BULLE »

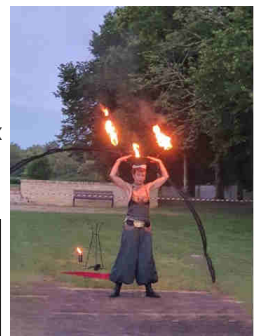


Malgré l'incertitude liée à la météo, le public a répondu présent le samedi 19 juin 2021 sur le terrain municipal de Rancogne au spectacle offert par la municipalité.

Au nombre d'une centaine, quelques personnes hors commune, notamment Chazelles et Rivières, s'étaient jointes aux habitants de Moulins-Sur-Tardoire pour assister au fabuleux spectacle pyrotechnique de la compagnie Feu Non Bulle venue du Lot et Garonne.

Ce spectacle, alliant danse, feu et jonglerie a su émerveiller et enthousiasmer les petits comme les grands.

C'est avec joie que nous avons pu apprécier le succès de ce spectacle, la municipalité est prête à renouveler cette expérience enrichissante.



Les Anciens Combattants



La cérémonie de commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale s'est déroulée sur les deux sites de la commune. La population, toutes générations confondues a pu se rassembler pour ce grand moment d'hommage à tous les morts pour la France. Ce même jour, la France reconnaissante faisait cortège au cercueil de Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial du Mont Valérien. Selon la volonté du Général de Gaulle, l'ultime compagnon de la libération y reposera. Maxence Tardieu a mis en œuvre la sono pour les hymnes nationaux.



Un vin d'honneur au siège de la mairie a clos cette cérémonie.

CLUB VAL : Vous avez envie de jouer à la Belote, au Rummikub, au Triamino ou au Tarot ? Le club VAL vous donne rendez vous le mardi, tous les 15 jours, l'après-midi de 14h à 17h à la maison des associations (à côté de l'espace jeunesse site de Vilhonneur). Renseignements Mme Riffé : 05 45 62 26 37



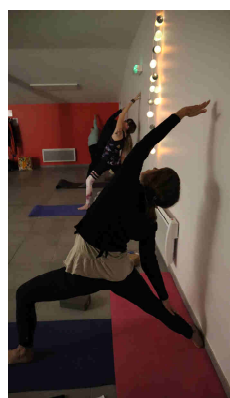
La pratique du yoga vous intéresse ? Vous êtes initié ou débutant ? Prana Yoga Nat vous accueille dans une ambiance chaleureuse et bienveillante depuis le 9 septembre 2021 à la salle des fêtes de Rancogne sur la commune de Moulins-sur-Tardoire. Le jeudi, de 18h à 19h15, le cours compte déjà une quinzaine d'inscrits. Du yoga ? Pourquoi ? Pour favoriser le bien-être, mieux gérer ses émotions et sa relation aux



autres, améliorer la souplesse, se connecter à son corps, dépasser ses peurs, s'apaiser, s'étirer, se muscler, mieux se connaître, diminuer son stress et les tensions corporelles, travailler la visualisation, apprendre à lâcher prise, développer la confiance en soi et l'autonomie, accroître la motivation, améliorer l'attention, la concentration, la mémorisation, faire face aux exigences scolaires / professionnelles... « Le yoga est l'installation de l'esprit dans le silence » Patanjali Par



la pratique précise et rythmée de postures (asanas en sanskrit) très simples ou plus compliquées, le hatha yoga permet au pratiquant une maîtrise du corps, de l'esprit et des sens. Il trouve son origine dans des textes anciens, les Yoga Sutras du sage Patanjali. Cette discipline s'adresse à tout le monde, il existe différents niveaux selon que vous soyez débutant ou plus expérimenté dans la pratique. Les supports utilisés peuvent être une brique, un coussin, une sangle ou le mur ! Le contrôle du souffle (pranayama), la concentration (dharana) et la méditation y sont associés. La relaxation en fin de séance permet de faire bénéficier le corps et le mental du travail réalisé. Pour partager encore plus de bons moments, des séances en ligne sur l'application zoom, des ateliers et retraites, des cours particuliers complètent l'offre des cours à Moulins-sur-Tardoire, Chazelles, St Germain et St Projet St Constant. Pour toute information, vous pouvez visiter le site <https://www.prana-yoga-nat.fr/> et pour toute question, vous adresser à Nathalie par mail au contact@prana-yoga-nat.fr ou au 06 40 17 22 87. Un témoignage très touchant parmi d'autres : "Je suis vraiment ravie, les séances sont un réel plaisir, cette impression d'être enfin à la place où j'ai envie d'être." Anne-Lise



INFOS PRATIQUES

Relais paroissial :

Pour tout événement heureux ou douloureux survenant dans vos familles ou dans celles de vos proches, n'hésitez pas à contacter :

Pour le clocher de Rancogne :

- Mme de Barbarin par téléphone
au 05 45 23 11 23
- Mme Laporte à la maison paroissiale
de la Rochefoucauld

Pour le clocher de Vilhonneur :

- Mme Balotte par téléphone
au 06 75 99 94 56

Destruction des nids de frelons asiatique :

La commune de Moulins-sur-Tardoire s'associe aux habitants pour agir ensemble contre cette espèce.

Une subvention de **50 €** sera attribuée pour chaque destruction de nid de frelons asiatique.

1 participation financière par foyer et par année civile .

Les modalités: contacter un spécialiste, acquitter la facture, puis l'adresser en mairie avec un justificatif de domicile et votre RIB.

Déchetterie de Montbron ouverte :

Les lundis, mardis, vendredis et samedis de
9h à 12h et de 14h à 18h
Les mercredis de 14h à 18h

Déchetterie de La Rochefoucauld ouverte :

Du lundi au samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h
Fermée le dimanche

Ouverture au public de la Mairie Moulins-Sur-Tardoire

Attention les horaires peuvent être modifiés compte tenu de la situation d'urgence sanitaire.

Mairie (site de Vilhonneur):

Lundi de 9h00 à 17h00
Mardi de 9h00 à 18h30
Mercredi fermé
Jeudi de 9h00 à 18h30
Vendredi de 9h00 à 18h30
☎ 05 45 23 11 68

**Retrouvez tout le contenu de votre bulletin
sur notre site internet :**

**Site internet : www.moulins-sur-tardoire.fr
n'hésitez pas à aller le consulter**

SACS JAUNES

Pour les familles dont la dotation est insuffisante, une réserve est disponible en mairie, n'hésitez pas à passer en mairie ou à appeler.

Service communication:

Mairie de Moulins-Sur-Tardoire

Ont participé à ce numéro :

Brigitte Précigout, Nathalie Lepretre,

Natacha Olivier, Maryline Mazeau, Éric Tardieu, Loïc Bonneau, Régis Pascal.

Crédits Photos : Commune de Moulins-Sur-Tardoire. Impression : Mediaprint & Cie – Chasseneuil sur Bonnieure. Tirage : 380 exemplaires